

POUILLÉ DU DIOCÈSE DE LYON.

Nous ne rappellerons pas que l'église de Lyon, la plus ancienne et la plus illustre de celles des Gaules, doit sa naissance à deux apôtres d'origine grecque, saint Pothin et saint Irénée, qui apportèrent les lumières de l'Evangile dans la Gaule celtique, vers le milieu du II^e siècle. Le siège qu'ils fondèrent à Lyon eut tout d'abord pour suffragants les évêchés d'Autun, de Langres, de Chalon-sur-Saône et de Mâcon, tous quatre compris, pendant la domination Romaine, dans les limites de la première Lyonnaise, dont Lyon était la métropole (1); à ces quatre diocèses s'adjoignirent en 1731 celui de Dijon, et en 1742 celui de Saint-Claude: la province ecclésiastique de Lyon ainsi complétée subsista jusqu'à la Constitution de 1790.

Au XIV^e siècle, le diocèse de Lyon était divisé en deux grandes parties, l'une *a parte Regni*, l'autre *a parte Imperii*; dans le royaume, on trouvait la ville de Lyon et son faubourg, les archiprêtres de Roanne, Pommiers, Néronde, Montbrison, Courzieu, l'Arbrêle, Anse, Jarez; dans l'empire, les archiprêtres de Morestel, Meyzieux, Chalamont, Sandrans, Dombes, Ambronay, Treffort, Coligny et Beaujeu; il ne comprenait pas moins de 962 bénéfices (2). Le document original qui le constate se

(1) *Provincia Lugdunensis prima, num. III. Metropolis civitas Lugdunensium. Civitas Eduorum. Civitas Lingonum. Castrum Cabilonense. Castrum Matisconense* (Notitia provinciarum et civitatum antiquæ Galliæ, ap. SIRMOND, *Concil. antiq. Galliæ*, t. I, præfat.; DUCHESNE, D. BOUQUET, CHARVET, etc.).

(2) Ce chiffre est le résultat exact du nombre des bénéfices inscrits dans notre *Pouillé*; voir toutefois à la fin de l'art. *Récapitulation*.